



COMMUNIQUE DE PRESSE

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 17 juillet 2009

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise s'est réuni le 17 juillet 2009 sous la présidence d'Alain MARNEZY.

Il a adopté de nouvelles dispositions en termes de méthode et de calendrier pour l'élaboration de la charte du parc, sur proposition des élus qui souhaitent s'y impliquer plus fortement, avec un préambule qui fixera un cadre stratégique et l'approfondissement de questions telles que l'urbanisme. L'ensemble du travail devrait s'échelonner sur une année.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, le Conseil d'administration a validé le « Plan d'administration exemplaire » de l'établissement, qui exprime son engagement en matière d'écoresponsabilité dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Il a également adopté son règlement intérieur et a désigné son bureau qui doit préparer ses travaux et suivre l'exécution de ses décisions.

Sa composition est la suivante :

- Le président du Conseil d'administration, président du bureau : Alain MARNEZY ;
- Les deux vice-présidents : Damien PERRY, maire de Bourg-Saint-Maurice, et Noël LEBEL ;
- Le président du Conseil régional ;
- Le président du Conseil général, représenté par Rozenn HARS ;
- Le président du Conseil scientifique : Dominique GAUTHIER ;
- Le représentant du personnel : Christian BALAIS (suppléant : Franck PARCHOUX).
- Deux élus :
Thierry THOMAS, maire de Pralognan-la-Vanoise (suppléant : Gérard COLLIN, maire de Peisey-Nancroix) ;
Daniel JORCIN, président de la Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (suppléant : Jean-Pierre JORCIN, maire de Lanslebourg-Mont-Cenis).
- Deux représentants de l'Etat :
le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture (suppléant : le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ;
le sous-préfet d'Albertville (suppléant : le commissaire à l'aménagement et au développement économique des Alpes).
- Deux personnalités :
Albert TOURT (suppléant : Christophe ROULIER) ;
Jean-Pierre COURTIN (suppléant : le chef d'agence de l'ONF : Eric MEIGNIEN).

Le Bureau s'est réuni dans la foulée et a décidé l'attribution de nombreuses subventions dans les domaines de l'architecture, de l'aménagement de sites, de l'agriculture, de la communication et du tourisme.

Il faut noter en particulier l'accord de principe pour une contribution de 70.000 € au projet agricole de Bonneval-sur-Arc.